

BNP PARIBAS

S.O.L.

Archives Historiques

EXERCICE 1921

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 500 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens. PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 1922

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1922

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. EUGÈNE RAVAL, O. ✱.

Président.

MM. JULES SIEGFRIED, O. ✱ et RENÉ BOUDON, O. ✱.

Vice-Présidents.

MM. HENRI BOUSQUET, O. ✱.

LÉON DARDEL, O. ✱.

VICOMTE CH. DU PELOUX

PAUL LEROY, C. ✱.

PIERRE RICHEMOND, O. ✱.

MM. OLIVIER SAINÈRE, G.O. ✱.

ARNOLD SEYRIG, ✱.

PAUL VALAYER, ✱.

ANDRÉ VINCENT, O. ✱.

Commissaires des Comptes.

M. HENRY LEDERLIN.

M. EDMOND ODIER.

DIRECTION

M. ÉMILE LEVEL, ✱.

Directeur Général

MM. FÉLIX BROUARD, ✱.

ÉDOUARD OUDIETTE, ✱.

MM. ROBERT COUZINIER.

ALEXANDRE BUNGENER.

Directeurs à l'Administration Centrale.

EXERCICE 1921

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 500 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 1922

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1922

ADMINISTRATION CENTRALE : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

SIÈGE PARIS-LE PELETIER : 26, Rue Le Peletier (9^e).
 SUCCURSALE PARIS-ITALIENS : 16, Boulevard des Italiens (9^e).
 SUCCURSALE PARIS-BOURSE : 13, Place de la Bourse (2^e).
 SERVICE DES RELATIONS ETRANGÈRES : 30, Rue de Grammont.

PARIS

AGENCES

VICTOR-HUGO, 168, Avenue Victor-Hugo (16^e).
 RÉAUMUR-SÉBASTOPOL, 105, Boulevard Sébastopol (2^e).
 VOLTAIRE, 18, Boulevard Voltaire (11^e).
 GOBELINS, 77, Avenue des Gobelins (13^e).
 VILLETTE, 30, Rue de Flandre (19^e).
 RAMBUTEAU, 17, Rue Rambuteau (3^e).
 GARE DU NORD, 138, Rue Lafayette (10^e).
 ETIENNE-MARCEL, 44, Rue Etienne-Marcel (2^e).
 GAMBETTA, 2, Place Gambetta (20^e).
 NATION, 3, Place de la Nation (12^e).
 SAINT-GERMAIN, 133, Boulevard St-Germain (6^e).
 VAUGIRARD, 148, Rue Lecourbe (15^e).
 AVENUE D'ORLÉANS, 53, Avenue d'Orléans (14^e).
 AVENUE DES TERNES, 49, Avenue des Ternes (17^e).
 JOUFFROY, 77, Rue Jouffroy (17^e).
 PASSY, 14, Rue de Passy (16^e).
 GARE DE LYON, 20, Rue de Lyon (12^e).
 BARBÈS, 3, Boulevard Barbès (18^e).
 AUTEUIL, 120, Rue La Fontaine (16^e).
 PLACE CLICHY, 80, Rue de Clichy (16^e).

AGENCE d'IVRY-sur-SEINE, 18, Rue de la Mairie.
 de LEVALLOIS-PERRET, 94 bis, Rue du Président-Wilson.

AGENCE de PANTIN, 72, Rue de Flandre.

SUCCURSALES & AGENCES :

ALAIS	CHATEAU-GONTIER	LE RUSSEY	MONTRICHARD	SAINTE-FLORENTIN
AMBOISE	CHATILLON-s.-SEINE	LES ANDELYS	MORTEAU	SAINTE-FARGEAU
ANGERS	CHOLET	LE THILLOT	MOULINS	SAINTE-FONS
Angers-La-Doutre	CLAMECY	LEZIGNAN	NANCY	ST-LOUP-s.-SEMOUSE
ANGŒLEME	CLERMONT-FERRAND	LIBOURNE	NANTES	SALINS
ANNONAY	COMMENTRY	LIMOUX	NARBONNE	SAULIEU
APT	CORBELL	LISIEUX	NEMOURS	SAUMUR
ARBOIS	CORNIMONT	L'ISLE-s.-le-DOUBS	NICE	SEMUR
ARCIS-SUR-AUBE	COURS	LIVAROT	NIMES	SENONES
ARRAS	DAX	LONGWY	NOGENT-s.-SEINE	SENS
AUBIGNY-SUR-NERE	DIEPPE	LONS-LE-SAULNIER	ORLEANS	TARARE
AUDINCOURT	DJON	LOUVIERS	PAU	TARBES
AUXERRE	DOLE	LURE	PERPIGNAN	THIZY
AUXONNE	DREUX	LUXEUIL	PLOMBIERES	TONNERRE
AVALLON	DUNKERQUE	LYON	PONTARLIER	TOULOUSE
BAGNERES-DE-BIGORRE	ELBEUF	Lyon-Bellecour	PONT-AUDEMER	TOURCOING
BAINS-LES-BAINS	EPINAL	Lyon-Lafayette	PONT-LEVEQUE	TOURS
BAR-SUR-SEINE	EVREUX	Lyon-La Guillotière	POUILLY-EN-AUXOIS	TROYES
BAYONNE	FIRMINY	Lyon-Tolozan	PROVINS	VAL-D'AJOL
BEAUNE	FONTAINEBLEAU	Lyon-République	PUISEAUX	VENDOME
BEAUGENCY	FOUGEROLLES	Lyon-Les Brotteaux	RAON-L'ETAPE	VERNON
BELFORT	FRAIZE	MAICHE	REMIREMONT	VERSAILLES
BESANCON	GANGES	MARSEILLE	RIVE-DE-GIER	VESOUL
BEZIERS	GERARDMER	Marseille-boul. Dugommier	ROANNE	VICHY
BLOIS	GRAY	MASEVAUX	ROMILLY-SUR-SEINE	VIENNE
BORDEAUX	GRENOBLE	MEAUX	ROMORANTIN	VIERZON
BOURBONNE-les-BAINS	HONFLEUR	MELUN	ROUBAIX	VILLEFRANCHE-s.-SAONE
BOURGES	JOINVILLE	METZ	ROUEN	VILLENEUVE-s.-YONNE
BRUYERES	JUSSEY	MONTARGIS	SABLE-s.-SARTHE	VITTEL
CARCASSONNE	LA BRESSE	MONTBELIARD	SAINTE-AIGNAN	VOIRON
CARPENTRAS	LA FERTE BERNARD	MONTBRISON	ST-AMAND-MONTROND	XERTIGNY
CAVAILLON	LA FLECHE	MONTE-CARLO	SAINTE-CALAIS	YVETOT
CETTE	LAVAL	MONTBLAN	SAINTE-CHAMOND	
CHAMPAGNOLE	LAVELANET	MONTTELEMAR	SAINTE-CLAUDE	
CHARTRES	LE HAVRE	MONTTELEMAR	SAINTE-DIE	
CHATEAUDUN	LE MANS	MONTPELLIER	SAINTE-ETIENNE	

BUREAUX :

ÉTRANGER :
 SARREBRUCK
 SARRELOUIS

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 1922

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'exercice 1921.

Cet exercice n'a pas échappé aux conséquences de la crise économique dont les premiers effets s'étaient manifestés dans le dernier semestre de 1920.

En attendant l'atténuation de cette crise, atténuation qui paraît se manifester aujourd'hui dans certaines branches du commerce et de l'industrie, notre ligne de conduite devait être à la fois ferme et prudente.

Tout en ménageant les intérêts de notre clientèle, nous devons envisager avec un sens exact des réalités, les situations auxquelles il convenait de parer.

Nous avons naturellement supporté, dans une certaine mesure, les répercussions de cet état de choses : suivant nos habitudes, nous avons constitué les amortissements et provisions qui paraissaient nécessaires.

Nous recueillerons, nous en sommes convaincus, le bénéfice de notre attitude, dictée par le souci de l'intérêt de notre clientèle, inséparable d'ailleurs de l'intérêt général.

Dans le même souci d'intérêt général, nous avons répondu à l'appel qui nous était fait, ainsi qu'à nos confrères, pour venir en aide à deux Etablissements bancaires de notre place. Nous aimons à penser que l'effort que nous avons dû fournir ne se sera pas vainement manifesté.

Les circonstances et les difficultés de recrutement du personnel supérieur nous imposent un certain ralentissement dans la création de succursales et d'agences nouvelles. Nous nous bornons donc pour l'instant, à ouvrir celles dont la préparation était en cours.

A Paris, nous avons ouvert 15 bureaux de quartier. Nous disposons ainsi aujourd'hui dans Paris de 23 sièges répartis dans les 20 arrondissements et de 3 sièges en banlieue. Suivant les nécessités de notre exploitation, le nombre de nos bureaux de quartier sera développé par la suite. Ce réseau nous donne dès à présent les résultats intéressants que nous en attendions quand nous avons décidé sa création.

En province, les ouvertures de succursales et d'agences annoncées lors de notre dernière Assemblée se sont effectuées aux dates prévues. Au cours de l'exercice, nous nous sommes établis à Nice, Cannes, Monte-Carlo, Clermont-Ferrand, Dunkerque et Versailles. Nous avons également ouvert les agences d'Amboise, Dieppe, Libourne, Longwy, Pont-Audemer et Yvetot et 29 bureaux hebdomadaires.

En dehors du Siège Social, notre exploitation s'étend ainsi à 181 Succursales et agences, 23 bureaux de quartier et 173 bureaux hebdomadaires, soit au total 378 sièges.

Immédiatement après l'armistice, nous installions à Strasbourg une succursale dotée bientôt de quelques agences. Entre temps, Strasbourg devenait le siège administratif et la capitale véritable de nos provinces reconquises. Le Comptoir d'Escompte de Mulhouse devait nécessairement y avoir lui-même un siège. Nos rapports avec cet Etablissement sont trop amicaux pour que nous ayons voulu, sur une même place, nous trouver en concurrence avec lui. Le rattachement de notre succursale de Strasbourg et de ses agences au Comptoir d'Escompte de Mulhouse était tout indiqué : c'est aujourd'hui un fait accompli. Il s'est réalisé dans des conditions donnant satisfaction aux deux Etablissements.

D'autre part, en raison de la législation allemande d'après guerre sur l'exploitation des banques, nous n'avons pas continué en Rhénanie le programme de développement de succursales que, dans un intérêt national, nous nous étions tracé. Nous sommes maintenant représentés à Cologne, Dusseldorf et Coblenze, par « Le Comptoir d'Escompte des Pays Rhénans » qui s'est installé dans nos sièges de Mayence et de Wiesbaden.

Le bilan que nous vous soumettons se totalise par frs : 2.763.876.368,21.

Les comptes-courants et de dépôts, qui dépassent 2 milliards, sont en légère diminution sur le total de l'an dernier. La baisse du change, correspondant à l'amélioration de notre franc, a incité un certain nombre de banques étrangères à rapatrier les fonds qu'à la faveur de la dépression de notre monnaie, elles avaient largement investis en France.

Les disponibilités, représentées par notre encaisse, les fonds à disposition chez les banques et banquiers, et notre portefeuille d'effets de commerce et de bons de la Défense Nationale atteignent près de 1.700 millions.

La diminution de frs : 158.692.069,68 que vous constaterez sur l'ensemble de nos débiteurs, est la conséquence naturelle de la crise qui pèse sur l'activité nationale.

Nos placements de titres ont encore progressé au cours du dernier exercice. Ils ont principalement porté sur les valeurs gagées par les annuités de l'Etat et destinées à la reconstitution de la grande industrie française dans les provinces dévastées. La faculté de placement de nos guichets s'est affirmée davantage et nous recueillons ainsi l'heureux résultat de nos efforts persévérants.

Quant à notre Portefeuille Titres, il a été évalué dans un esprit de très grande prudence. Les valeurs portées à notre bilan ont été inventoriées soit au cours du 31 décembre dernier, soit à des prix inférieurs.

L'augmentation du chapitre « Immeubles et Installations » résulte du développement de notre réseau de succursales, d'agences et de bureaux de quartier. Nous avons dû, en outre, modifier complètement ou installer à nouveau certaines de nos succursales et agences dont les anciens locaux n'étaient plus suffisants pour répondre au développement de leur exploitation.

La libération de nos actions s'est poursuivie : au cours de l'exercice, 1561 actionnaires, propriétaires de 21.796 actions, ont usé de la faculté qui leur était donnée par les statuts.

Le solde du compte Profits et Pertes de l'exercice 1921, en augmentation de frs. : 2.828.847,52 sur celui de l'exercice précédent, se monte à frs. : 28.411.551,03 y compris une somme de frs. 189.400,75 représentant les versements effectués par les actionnaires pour unifier la jouissance des actions libérées au cours de l'exercice.

Compte tenu du report à nouveau, le bénéfice distribuable s'élève à frs. 30.644.869,61 dont nous vous proposons la répartition suivante :

5 % à la réserve légale sur 28.222.150 fr. 28.....	Frs.	1.411.107 51
1 ^{er} dividende de 6 % sur le capital appelé de 125.000.000	»	7.500.000 »
Intérêts 6 % sur libération anticipée de 234.686 actions, soit 88.007.250	»	5.280.435 »
Aux parts de fondateur, 11 fr. maximum prévu par les statuts »	»	1.650.000 »
Au Conseil d'administration : 10 % sur 14.030.607,77.....	»	1.403.060 75
2 ^e dividende de 10 % sur le capital appelé de 125.000.000.....	»	12.500.000 »
A reporter à nouveau.....	»	900.266 35
Total égal.....		Frs. 30.644.869 61

Si vous acceptez nos propositions, l'ensemble de nos réserves atteindra : Frs:92.772.102,71. En ajoutant à ces réserves le capital versé, soit 125.000.000 frs et les versements anticipés des actionnaires soit 88.007.250 frs, l'ensemble des capitaux sociaux actuellement à notre disposition s'élèvera à 305.779.352 fr. 71.

Sur le dividende de 20 fr. soit 16 % pour les actions non libérées, et de 42 fr. 50 pour les actions libérées, nous avons mis en paiement le 3 Janvier dernier, un acompte de 6 % s'élevant respectivement à 7 fr. 50 et 30 fr. pour les actions non libérées et libérées.

Toutes les actions libérées ou non recevraient donc le même complément de dividende, soit 12 fr. 50 qui serait mis immédiatement en paiement à nos Caisses, sous déduction des impôts, soit net :

Frs 11,25 pour les actions nominatives, libérées ou non ;

Frs 9,90 pour les actions au porteur ;

Les parts de fondateur recevraient :

Frs 9,90 pour les parts nominatives ;

Frs 9,10 pour les parts au porteur.

Conformément à l'article 19 des statuts, le sort a désigné cette année comme membres sortants de votre Conseil d'administration M. Henri Bousquet et M. le Vicomte Ch. du Peloux. Vous avez à pourvoir à leur remplacement ou à leur réélection. Ces Messieurs se représentent à vos suffrages.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1922. Comme vous le savez, les commissaires sortants MM. Henry Lederlin et Edmond Odier sont rééligibles.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans rendre hommage devant vous au concours dévoué de nos collaborateurs de tous ordres, à qui nous attachent des traditions déjà anciennes. Nous les remercions sincèrement ici de la collaboration qu'ils nous apportent.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les comptes arrêtés au 31 Décembre 1921.

Nous avons reconnu l'exactitude des différents postes figurant au Bilan qui vous est présenté, et que nous analysons ci-après :

ACTIF

Caisse, Banque de France et Trésor publicFrs	181.863.087 94
Ce compte, de même que ceux représentant des existences matérielles, a fait l'objet de vérifications matérielles dans tous les sièges à la date du 31 Décembre.	
Banques et Banquiers	290.071.316 69
Fonds disponibles dans les Banques.	
Portefeuille commercial et Bons de la Défense nationale	1.184.117.756 02
Coupons	30.212.455 54
Portefeuille Titres	22.864.503 18
Comme d'usage, les titres ont été évalués à des prix ne paraissant présenter aucun aléa.	
Portefeuille Titres filiales	8.947.650 34
Ce montant représente vos intérêts dans les banques filiales.	
Participations financières	1 »
Comptes courants	396.784.273 02
A ReporterFrs	2.114.861.043 73

	<i>Report.</i> Frs 2.114.861.043 73
Avances sur garanties	255.486.204 80
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc., opérations courantes, dont nous avons constaté la grande division.	
Débiteurs par acceptations	23.126.060 72
La contre-partie de ce compte figure au Passif dans les comptes « Acceptations à payer » et « Crédoiteurs par Acceptations ».	
Comptes d'Ordre	18.642.669 10
Immeubles et Installations	64.767.639 86
Actionnaires	286.992.750 »
TOTAL DE L'ACTIF. . . . Frs	<u>2.763.876.368 21</u>

PASSIF

Capital	Frs 500.000.000 »
Réserve légale	12.789.944 80
Réserve supplémentaire	71.170.784 05
Réserve pour Immeubles et Installations	2.500.000 »
Provision pour Risques de guerre	4.000.000 »
Comptes courants et Comptes de dépôts	2.061.350.161 44
Chèques à payer	40.181.022 12
Dépôts à terme	1.604.043 40
Acceptations à payer	17.855.750 24
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et pour des opérations industrielles et commerciales.	
Créditeurs par acceptations	5.270.310 48
Ce poste représente les acceptations données dans le même but par les Correspondants.	
<i>A Reporter.</i> Frs	<u>2.716.722 016 53</u>

	<i>Report.</i> Frs 2.716.722.016 53
Comptes d'ordre	16.509.482 07
Les écritures de ces comptes, tant au Passif qu'à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.	
Profits et Pertes (Solde Exercice 1920)	2.233.318 58
Profits et Pertes (Exercice 1921)	28.411.551 03
Indépendamment des profits nets de l'année, ce poste comprend une somme de Frs 189.400,75 représentant les intérêts versés par les actionnaires pour ramener jouissance 1 ^{er} Janvier 1921 les actions libérées au cours de l'exercice	
TOTAL DU PASSIF.	<u>2.763.876.368 21</u>

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont présentés et à accepter les propositions de votre Conseil d'Administration pour l'attribution du solde créditeur du compte Profits et Pertes.

Les Commissaires des Comptes,
Henry LEDERLIN — Ed. ODIER.

BILAN

BILAN

au 31 Décembre 1921

BILAN AU 31

ACTIF

Caisse, Banque de France et Trésor public	Frs	181.863.087 94
Banques et Banquiers		290.071.316 69
Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale		1.184.117.756 02
Coupons		30.212.455 54
Avances sur garanties		255.486.204 80
Comptes-courants		396.784.273 02
Portefeuille titres	}	Filiales 8.947.650 34
		Divers 22.864.503 18
Participations financières		1 »
Débiteurs par acceptations		23.126.060 72
Comptes d'ordre		18.642.669 10
Immeubles et Installations		64.767.639 86
Actionnaires		286.992.750 »
	Frs	2.763.876.368 21

DÉCEMBRE 1921

PASSIF

Comptes-courants et dépôts	Frs	2.061.350.161 44
Chèques à payer		40.181.022 12
Dépôts à terme		1.604.043 40
Acceptations à payer		17.855.750 24
Créditeurs par acceptations		5.270.310 48
Comptes d'ordre		16.509.482 07
Profits et Pertes 1920		2.233.318 58
— — 1921		28.411.551 03
Capital		500.000.000 »
Réserve légale		12.789.944 80
Réserve supplémentaire		71.170.784 05
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000 »
Provision pour risques de guerre		4.000.000 »
	Frs	2.763.876.368 21

RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'administration et celui des Commissaires des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1921, arrêtés au 31 Décembre 1921, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée fixe à 20 fr., soit 16 % le dividende des actions non libérées, à 42 fr. 50 celui des actions libérées et à 11 fr. celui des parts de fondateur. Ces dividendes seront immédiatement mis en paiement sous déduction des impôts et sous déduction également des acomptes payés aux actions non libérées et libérées, le 3 Janvier dernier.

Troisième Résolution

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Quatrième Résolution

L'Assemblée réélit comme Administrateurs pour une durée de six années, M. Henri Bousquet et M. le Vicomte Ch. du Peloux. Par suite, le Conseil sera composé de MM. Eugène Raval, Jules Siegfried, René Boudon, Henri Bousquet, Léon Dardel, Paul Leroy, Vicomte Charles du Peloux, Pierre Richemond, Olivier Sainsère, Arnold Seyrig, Paul Valayer, André Vincent.

Cinquième Résolution

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires des Comptes chargés de faire le Rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle, sur les comptes de l'exercice 1922.

